Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 22, 3 juin 2005



Batiste W. Foisy

Dans la pièce *La Machine à beauté*, interprétée par les élèves de l'école Trois Soleils d'Iqaluit, le maïs devient très populaire après que tous les habitants du village soient devenus identiques.

Oups, un déficit !

Les surplus annoncés en février ne seront finalement pas engrangés par le GTNO.

Batiste W. Foisy

L'exercice financier 2004-2005 s'est soldé par un manque à gagner de 18 millions dans le trésor public territorial.

On se souviendra que lors du dépôt du budget, en février dernier, le ministre des Finances, Floyd Roland, pavoisait en annonçant un surplus de 48 millions de dollars. Selon le ministre, ce seraient des dépenses imprévues et une diminution des revenus qui seraient à l'origine du déficit.

« Depuis le budget, quelques imprévus sont survenus, commente-t-il lors d'une entrevue accordée à *L'Aquilon*. Nous avons entre autres perdu 36 millions de dollars provenant de l'impôt sur les sociétés. » En effet, le gouvernement fédéral a récemment accordé des exonérations d'impôts aux sociétés enregistrées aux TNO, car celles-ci se plaignaient que la dernière année n'avait pas été assez bonne pour les affaires, dans le Nord. « Revenu Canada a examiné leur requête et elle leur a accordé des exonérations. Ça nous coûte 36 millions », précise le ministre.

L'autre raison majeure de ce déficit inattendu est l'entente survenue avec Ottawa pour l'assainissement de la mine Giant, de Yellowknife. En vertu de cette entente survenue après le discours du budget, le gouvernement des TNO et le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada se partagent la facture du nettoyage de ce site contaminé, l'un des plus importants dépôts d'arsenic trioxyde au monde. La part des TNO est fixée à 23 millions de dollars. « Nous devons respecter nos engagements », insiste le ministre Roland.

Revenus

Pourtant, l'année financière 2004-2005 s'annonçait plutôt clémente. L'automne dernier, le gouvernement fédéral accordait, tour à tour, des revenus supplémentaires en santé, puis un réajustement de la formule de financement des territoires. Ces fonds supplémentaires devaient servir à amortir une partie du déséquilibre fiscal entre les territoires et provinces et le gouvernement fédéral.

Cet argent a été reçu et dépensé, affirme Roland. « Il faut comprendre que cet argent ne représente pas des sommes faramineuses, précise-t-il. C'est une entente sur cinq ans qui vient avec beaucoup d'obligations. Nous devons allouer cet argent à des rubriques budgétaires spécifiques. »

Peu avant Noël, Paul Martin lui-même avait annoncé 120 millions de dollars à partager à part égale entre les trois territoires. Il s'agissait d'un premier acompte pour signifier l'engagement du fédéral à développer sa fameuse Stratégie pour le Nord. Or, il appert que cet argent n'a toujours pas été déposé. « Nous espérons que cet argent sera disponible ce mois-ci ou le mois prochain », déclare le ministre. Le gouvernement des TNO s'était engagé à utiliser sa tranche de 40 millions de dollars pour répondre aux problèmes sociaux les plus criants auxquels font face les petites communautés du territoire.

Déficit
Suite en page 2

Sommaire

www.aquilon.nt.ca



Batiste W. Foisy et Chiara Battaglia

Fini Zoe

Le député du Slave Nord, Henry Zoe, a remis sa démission lundi dernier. Celui qui représente les communautés Tlicho des TNO, à l'Assemblée législative, a dit vouloir prendre du temps pour se consacrer à « des réflexions personnelles » et à une « revitalisation de [sa] vie ». En avril, Zoe avait été trouvé coupable de refus d'obtempérer, une faute criminelle. Il s'agissait de la cinquième offense criminelle au dossier de l'ex-ministre des Affaires municipales et communautaires. Zoe est le second député des TNO à démissionner après avoir été reconnu coupable d'offenses criminelles, en moins d'un an.

Pas de fierté straight

Après avoir proclamé le 9 juin journée des hétérosexuels, le conseil municipal de Yellowknife a vite retiré cet événement de la programmation municipale. À Yellowknife et ailleurs au Canada, des citoyens ont signifié leur mécontentement face à la proposition du conseiller Allen Woytuik. Le 10 juin demeure néanmoins la journée de la fierté homosexuelle dans la capitale ténoise. Outnorth, un groupe de défense des droits des gais , lesbiennes, bi-sexuels, et transgenres, vous invite par ailleurs à célébrer avec eux cette journée, devant le bureau de poste de la ville. Du gâteau sera servi.

Permis de conduire

À compter du 1er août, les règlements concernant les nouveaux conducteurs vont changer, Il sera alors nécessaire de posséder le permis d'apprenti conducteur pendant une année avant de pouvoir passer l'examen pour un permis de classe 5. Lorsqu'on possède ce permis il ne sera pas possible de conduire entre 23 h et 6 h. Pour de plus amples renseignements signalez le (867) 873-7406.

Semaine de l'environnement

Après nous avoir offert une semaine de la terre de dix jours, voilà que Ecology North, en collaboration avec Arctic Energy Alliance, remet ça avec une Semaine de la Terre. Du 5 au 11 juin une kyrielle d'activités de sensibilisation à une consommation plus responsable de l'énergie sont prévues. Parmi celles-ci mentionnons : une « journée stationnez et marchez », une foire d'informations, une « journée de l'air pur », et une soirée d'information sur le programme ÉnerGuide. Pour de plus amples renseignements ou pour proposer sa candidature comme bénévole contactez Craig au 920-3333.

Poignardée

Le 29 mai, une femme a été retrouvée poignardée à Paulatuk, sur la côte de l'océan Arctique. La dame a été acheminée au Centre médical d'Inuvik où son état demeure stable. Un suspect, Tommy Agnagoyok, a été accusé de tentative de meurtre. L'enquête se poursuit.

Déficit

Suite de la page 1

Appel au gouvernement fédéral

Pour remédier à cet énième année déficitaire, et surtout pour stabiliser davantage les finances publiques, Roland s'en remet au gouvernement fédéral. « Notre objectif est d'arriver à une entente sur la dévolution de pouvoirs et sur le partage des revenus provenant des ressources. Il est crucial que nous arrivions à une telle entente avec le fédéral », dit-il.

Quand pouvons espérer une telle entente ? « Nous essayons de régler ça au courant de l'été », répond le ministre. Rappelons qu'il y a quelques semaines, le premier ministre, Joe Handley, désignait « le printemps » comme étant la cible à atteindre.

Mais quand bien même une entente surviendrait assez tôt, le ministre rappelle que les Ténois devront encore attendre un certain temps avant de bénéficier des ressources extraites chez eux. « Il faudra que les lois *ad hoc* soient adoptées par la Chambre de communes et ça peut prendre quelques années. Alors nous devrons peut-être attendre jusqu'en 2008 avant de voir la couleur de cet argent. »

Bilan des 35 ans de la *Loi sur les langues officielles*

Étienne Alary

Ce n'est pas un, mais bien deux volumes qu'a présenté le Commissariat aux langues officielles (CLO) en marge de son rapport annuel 2004-2005. Le CLO ne pouvait passer sous silence les 35 ans (1969 à 2004) de la *Loi sur les langues officielles* et a donc décidé de présenter un bilan des 35 dernières années en matière de langues officielles au pays.

« Avec les peuples autochtones et le multiculturalisme, la dualité linguistique est l'un des traits fondamentaux de l'identité canadienne. Son évolution, depuis 35 ans, a façonné la manière par laquelle les Canadiens et les Canadiennes se reconnaissent et sont reconnus de par le monde. L'existence de deux collectivités, l'une francophone, l'autre anglophone, dont l'égalité de statut est reconnue dans la Constitution et activement promue par les politiques de l'État, donne une forme particulière à la personnalité canadienne », a présenté la commissaire Dyane Adam dans l'édition spéciale de son rapport annuel 2004-2005.

« Si l'on parle de progrès accomplis au cours des 35 dernières années, c'est donc que la situation de l'époque était loin d'être équitable pour les deux collectivités de langue officielle et que la route conduisant à une égalité fut parsemée d'embûches », indique Mme Adam. « Il faut même ajouter que nous n'avons pas encore atteint le bout de cette route. Si le chemin parcouru est considérable, ce qui reste à accomplir l'est aussi», précise-t-elle.

En effet, en 2005, soit plus de 35 ans après l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*, le français et l'anglais n'ont toujours pas le même statut au Canada. « Ce à quoi on s'attend et ce qu'on souhaiterait, et c'est ça le projet canadien de la dualité linguistique, c'est que les deux groupes linguistiques soient traités de façon égale et qu'ils jouissent des mêmes privilèges », a souligné Dyane Adam lors du dépôt de son 6e rapport annuel, le 31 mai dernier.

Comme elle le fait remarquer, « l'histoire de la dualité linguistique au pays est pleine de détours, de redites, de luttes épiques, de rendez-vous manqués, de coups de chance, de percées spectaculaires et de tout petits pas, mais le résultat net est celui d'une progression réelle dans tous les secteurs ».

Il ne fait pas oublier aussi qu'au fil de ces années, « les tribunaux, et en particulier la Cour suprême du Canada, sont venus clarifier l'objet de ces lois et forcer les gouvernements à prendre les responsabilités qu'elles imposent, en particulier en matière d'éducation », rappelle Dyane Adam. « La plupart des provinces et des territoires ont à leur tour adopté des régimes linguistiques tenant compte des deux langues officielles», ajoute-t-elle.

Tout en regardant le passé, il faut cependant se tourner vers l'avenir. « En acquérant sa maturité, la dualité linguistique canadienne devra relever plusieurs défis. Malgré les progrès accomplis jusqu'à ce jour, les promesses portées par la *Constitution* et la *Loi sur les langues officielles* ne se sont pas encore pleinement réalisées. Ainsi, plusieurs dossiers devront-ils être suivis avec attention dans les années à venir en matière de dualité linguistique », estime Dyane Adam.

Un de ces dossiers est le leadership gouvernemental. « Les grands acquis que rappellent les dates de 1963 (Une Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme est formée), 1969, 1982, 1988 et 2003 ont été obtenus dans des moments de fort leadership politique au niveau fédéral. À l'inverse, les acquis s'érodent lorsque le gouvernement canadien ne reste pas vigilant et engagé à promouvoir la dualité et à soutenir en particulier les minorités linguistiques », explique Dyane Adam.

Comme elle le souligne, à court terme, certains changements s'imposent. « Il faut clarifier la portée de l'article 41 de la Loi par voie législative. Le gouvernement doit aussi adopter un cadre réglementaire qui précise les modalités par lesquelles les institutions fédérales doivent s'acquitter de leurs obligations en ce qui concerne le développement des communautés et la promotion de la dualité linguistique. »

Dyane Adam conclut en affirmant que « la dualité linguistique est plus que jamais une partie intégrante du tissu social canadien. Elle repose sur une histoire déjà riche en enseignements. Son avenir dépendra de l'engagement des citoyens et du leadership des gouvernements à son égard. »

Dates clés de la dualité linguistique au Canada

Voici certaines dates clés que l'on retrouve dans le rapport annuel 2004-2005.

1969 - Adoption de la *Loi sur les langues officielles du Canada*. Cette loi reconnaît formellement le statut égal du français et de l'anglais. Elle vise principalement les services des institutions fédérales.

1970 - Mise en œuvre du Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE).

1980 - Le Comité mixte des langues officielles est créé et réunit des membres du Sénat et de la Chambre des communes.

1982 - Le gouvernement du Canada rapatrie en 1982 la Constitution et y ajoute la *Charte canadienne des droits et libertés*. La Charte comporte plusieurs articles (16 à 20 et 23) qui garantissent les droits linguistiques.

1988 - La nouvelle *Loi sur les langues officielles* présentée par le gouvernement de Brian Mulroney est adoptée. Sa portée est considérablement plus large que la version de 1969.

1988 - Deux jugements de la Cour suprême du Canada, l'arrêt Forest et l'arrêt Mercure restituent les droits linguistiques dans l'Ouest canadien.

1990 - Le jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Mahé précise clairement l'objet de l'article 23 de la Charte.

1999 - L'arrêt Beaulac de la Cour suprême du Canada, précise que l'égalité des langues officielles du Canada signifie « l'accès égal à des services de qualité égale ».

2001 - Un ministre responsable des langues officielles est nommé pour la première fois.

2003 - Le gouvernement de Jean Chrétien annonce son Plan d'action pour les langues officielles. Il s'appuie sur une enveloppe budgétaire de 751 millions de dollars supplémentaires, échelonnés sur cinq années.

Un souffle doux de l'Italie

Batiste W. Foisy

L'Aquilon a une nouvelle collaboratrice. Chiara – prononcez *qui-à-ras* – Battaglia se joint à l'équipe du seul journal hebdomadaire francophone publié au Nord du 60e, le temps d'une saison.

Quand elle rentre à la maison Laurent-Leroux de Yellowknife, avec ses lunettes de soleil dans les cheveux et son minuscule sac à dos rose, on sait qu'il y a un je-ne-sais-quoi de différent dans la salle de nouvelles de *L'Aquilon*. Serait-ce la voix fluette qui refuse poliment quand on lui offre un café ou l'ancien bureau de Simon qui demeure dans des conditions d'ordre sans précédent ? Difficile à dire. Mais quand on lui demande ce qu'elle compte apporter à votre journal elle réponds simplement en riant de bon cœur : « hum, une touche féminine. »

Ouch !

Née à Milan, en Italie, où elle a passé son enfance, Chiara a immigré au Canada, il y a de cela huit ans. Elle poursuit présentement des études en journalisme à l'Université du Québec à Montréal.

Jamais elle n'était allé aussi au Nord que cela auparavant. « Mon oncle, en Italie, m'a dit "tu vas être celle qui est allé le plus près de l'Arctique de la famille" », confie-t-elle lors d'une visite de son nouveau patelin.

Elle compte d'ailleurs profiter de son séjour pour passer quelque temps dans les grandes contrées sauvages de l'environnement sub-arctique. « C'est tellement beau la nature ici, dit-elle. À Montréal, il y a bien des parcs avec quelques arbres. Mais, ici, c'est tout partout. »

Bon été parmi nous, Chiara !

Batiste W. Foisy

PROGRAMMATION CIVR RADIO-TAÏGA
1 juin au 30 août 2005

<table>
<tr><th>HEURE</th><th>LUNDI</th><th>MARDI</th><th>MERCREDI</th><th>JEUDI</th><th>VENDREDI</th><th>SAMEDI</th><th>DIMANCHE</th></tr>
<tr><td>7h-8h</td><td colspan="7">Zone musicale Galaxie (SRC)</td></tr>
<tr><td>8h-9h</td><td colspan="5">Nouveautés et musique populaire</td><td colspan="2">Galaxie (SRC)</td></tr>
<tr><td>9h-10h</td><td>Chansonnier</td><td>Musique européenne</td><td>Rap et reggae francophone</td><td>R & B et Rock francophone</td><td rowspan="2">Perception et anthologies (CFRT)</td><td>Galaxie (SRC)</td><td>Hebdojournal (RFA)</td></tr>
<tr><td>10h-11h</td><td colspan="4">Zone musicale</td><td rowspan="2">Le top 20 RFA</td><td>Mi-chemin country (CFJU)</td></tr>
<tr><td>11h-12h</td><td>Mi-chemin country (CFJU)</td><td>1h au gallon (Rediffusion)</td><td>Sékou & Sylvie (Rediffusion)</td><td>Mi-chemin country (CFJU)</td><td>Le palmarès de l'ARCANB (CFAI)</td><td>Le palmarès de l'ARCANB (CFAI)</td></tr>
<tr><td>12h-13h</td><td colspan="5">Nouveautés et musique populaire</td><td>Perception et anthologies (CFRT)</td><td>Zone musicale</td></tr>
<tr><td>13h-14h</td><td rowspan="2">Musique du monde (CIVR)</td><td rowspan="3">Nouveautés (CIVR)</td><td rowspan="2">Techno/acid jazz (CIVR)</td><td rowspan="2">Musique européenne (CIVR)</td><td rowspan="2">La pause classique (CINN)</td><td>Le violon endiablé (CFRT)</td><td>Afrique en musique (En direct)</td></tr>
<tr><td>14h-15h</td><td rowspan="2">Bizz buzz (CFAI)</td><td>Zone musicale</td></tr>
<tr><td>15h-16h</td><td>1h au gallon (Rediffusion)</td><td>L'Afrique en musique (Rediffusion)</td><td>Chaise musicale – Ronde 1 (Rediffusion) ou Musique variée</td><td>Chaise musicale – Ronde 2 (Rediffusion) ou Musique variée</td><td rowspan="2">Les fleurs bruyantes (CKUM)</td></tr>
<tr><td>16h-17h</td><td rowspan="2">Perception et anthologies (CFRT)</td><td>Le violon endiablé (CFRT)</td><td rowspan="2">Séduction (IND)</td><td>Le Palmarès de L'ARCANB (CFAI)</td><td>Hebdojournal (RFA)</td><td rowspan="2">Séduction (IND)</td></tr>
<tr><td>17h-18h</td><td>L'Afrique en musique (Rediffusion)</td><td>Sékou & Sylvie (Rediffusion)</td><td>Le violon endiablé (CFRT)</td><td>Sékou et Sylvie autour du monde (Rediffusion)</td></tr>
<tr><td>18h-19h</td><td rowspan="2">La pause classique (CINN)</td><td rowspan="2">Beats en folie (CKUM)</td><td rowspan="2">Chaise musicale – Ronde 2 (En direct) et/ou Les fleurs bruyantes (CKUM)</td><td>1h au gallon (En direct)</td><td rowspan="2">Bizz buzz (CFAI)</td><td rowspan="2">Beats en folie (CKUM)</td><td>Séduction (IND)</td></tr>
<tr><td>19h-20h</td><td rowspan="2">Le top 20 RFA</td><td rowspan="2">Beats en folie (CKUM)</td></tr>
<tr><td>20h-21h</td><td>Chaise musicale – Ronde 1 (En direct)</td><td>Galaxie</td><td rowspan="2">Bizz buzz (CFAI)</td><td>Galaxie</td><td>Francophone express ou zone musicale</td></tr>
<tr><td>21h-22h</td><td colspan="2">Galaxie</td><td colspan="4">Galaxie</td></tr>
</table>

Éditorial

Mauvaise cible

Alain Bessette

Il y a un sérieux problème lorsqu'un ministre identifie bien les causes d'une situation malheureuse, mais qu'il est incapable de trouver le bon remède ou qu'il revient toujours au même vieux remède, comme un parent qui en revient toujours à donner une aspirine à son enfant peu importe de quoi il souffre. Depuis quelques années, l'aspirine du gouvernement, c'est le contrôle des ressources naturelles et de la taxation des redevances des compagnies minières.

Le ministre des Finances, Floyd Rolland, a identifié l'une des causes du déficit de son gouvernement : à la demande des sociétés du Nord, le gouvernement fédéral a récemment accordé des exonérations d'impôts aux sociétés enregistrées aux TNO. Or, la taxation des sociétés par le GTNO s'appuie sur un pourcentage du revenu de taxation du gouvernement fédéral. Conséquence : les revenus de taxation du GTNO auprès des sociétés ont été beaucoup moindres que prévu (36 millions de moins en impôt)

Et la solution du ministre? Dévolution du contrôle des ressources naturelles et partage des revenus en provenance de ces ressources.

Ce n'est pas que la dévolution et le partage des revenus soit une mauvaise chose. Au contraire, cela donnerait un outil supplémentaire au GTNO pour accroître ses revenus autonomes. Si la situation financière se dirige vers d'autres déficits, il est toujours possible d'augmenter les taxes sur l'extraction de minerai. Ce serait également une bonne chose, car le fédéral pourrait alors réorienter son propre ministère des Ressources naturelles, une compétence qui relève davantage des provinces.

Le problème de cette solution, c'est que tout accroissement des revenus autonomes du GTNO entraînera une diminution de la subvention accordée au GTNO par le fédéral. Personnellement, je serais beaucoup plus tenté d'approcher le fédéral pour exiger d'être partie prenante de toute décision concernant la hausse ou la diminution du niveau d'imposition des sociétés. Puisque ce type de décisions affecte directement les revenus du GTNO, il devrait être en mesure de participer au processus décisionnel.

Parlant de bons diagnostiques, je ne peux passer sous silence l'affirmation du premier ministre Handley quant au déséquilibre fiscal qui serait démontré par le fait que le fédéral affiche des surplus budgétaires alors que plusieurs provinces et territoires affichent des déficits. Plusieurs études semblent en effet démontrer, chiffres à l'appui, qu'il y a un déséquilibre fiscal. Malheureusement, on ne peut prendre la situation déficitaire de certaines provinces pour appuyer le raisonnement. Certaines provinces, notamment l'Alberta, ont adopté des mesures de restrictions budgétaires de la même ampleur que les mesures instaurées par Paul Martin alors qu'il était ministre des Finances, et ces provinces jouissent maintenant de surplus budgétaires, comme le fédéral.

Le déséquilibre fiscal repose sur le niveau de taxation du fédéral par rapport à ses obligations constitutionnelles et le niveau de taxation des provinces par rapport à leurs propres champs de compétence. Les déficits, eux, sont dus à un autre type de compétence, la compétence des gestionnaires de fonds public.





Batiste W. Foisy

La photographe Madame Cathou est découragée, tous ses clients se trouvent laids.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy
Collaboratrice : Geneviève Harvey
Journaliste stagiaire : Chiara Battaglia

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





La quadrature du sexe



Annie Bourret

L'attribution du féminin et du masculin est une survivance du latin en français tout comme dans les autres langues qui dérivent du latin – portugais, italien, roumain et espagnol. Contrairement à l'idée reçue, le genre n'est pas universel. Le hongrois ne possède pas de genre grammatical. Cependant, l'absence de genre grammatical ne signifie pas l'absence de genre naturel (le sexe) en hongrois, qui distingue papa de maman. Tout en classant les femmes dans la catégorie des « objets inanimés », l'iroquois emploie le genre féminin universel, contrairement à un très grand nombre de langues.

En ce qui concerne les objets, aucune logique ne régit l'attribution d'un genre ou l'autre. La mort, d'essence féminine en français et en russe, sera représentée par un homme en suédois et en allemand. La vie possède un genre masculin en tchèque, le péché un genre féminin en allemand. En réalité, l'arbitraire domine en matière de genre grammatical. Malgré cela, on perçoit le genre comme renvoyant à l'ordre naturel dans notre univers. Notre instinct linguistique trouve naturelle l'attribution de genres différents à la poule et au coq. Si on applique ce concept à tout ce qui est animé, cet instinct linguistique pourrait bien être pris en défaut. En toute logique, on devrait dire « la pommière donne un fruit qu'on appelle un pomme », puisque l'arbre reproducteur s'apparente bien plus à la femme qu'à l'homme. À moins qu'on ne décide d'associer l'idée de petitesse (éminemment féminine dans la langue française, avec la fragilité ou la délicatesse) à celle des fruits, justifiant ainsi leur genre féminin. Dans les deux cas, on aura admirablement suivi l'instinct linguistique, qui obéit à la loi du genre, instinct qui est au cœur du système de la langue française!

Une question demeure : pourquoi avons-nous cette impression que certains mots « méritent » leur genre? Et si c'est le cas, pourquoi s'embarrasser de paires d'équivalents masculin-féminin comme océan–mer, sol–terre ou feu–flamme?

Les grammairiens Damourette et Pichon ont méticuleusement analysé la répartition des deux genres (qu'ils appellent la « sexuisemblance ») dans Des mots à la pensée, un ouvrage monumental qui a exigé 29 ans de travail (1911-1940). Pour eux, la langue reflète les mentalités et à chaque catégorie mentale correspond une catégorie grammaticale. Damourette et Pichon «expliquent » ainsi la prédominance du féminin dans les noms de machines où les femmes sont les auxiliaires de l'homme, tout comme les machines qui ne peuvent rien sans le moteur, qui leur communique sa puissance. La moissonneuse ou la calculatrice ne sont que des machines mues par une force extérieure. Comparez-leur le moissonneur ou l'ordinateur, d'un côté, l'être humain, de l'autre, un objet autonome et performant.

Selon une telle théorie, le genre « naturel » motive l'attribution du genre grammatical, puisqu'on fait correspondre les qualités de chaque sexe à des objets. Le genre serait alors une métaphore sexuelle où l'homme actif contraste avec la femme passive, de là à l'attribution consciente du genre grammatical idoine à un objet ou une réalité.

Très risible à votre avis? C'est pourtant un imaginaire collectif nourri d'une telle idéologie qui a montré tant de résistance à féminiser les titres de professions traditionnellement masculines depuis le début du siècle. Cette conception a également freiné l'emploi de mots au féminin déjà « occupés » : comme elle désigne la science, la profession et le médicament, la médecine ne peut s'encombrer d'un quatrième sens! Pour éviter cette quadrature du sexe, on a fait de médecin un terme épicène c'est-à-dire dont la fin ne change pas avec le genre (une médecin, un médecin). Un phénomène plus courant qu'on ne le croit en français si on pense à élève, hygiéniste, géographe, architecte ou gestionnaire.

Faites parvenir vos commentaires par courriel à **a-bourret@shaw.ca** ou à la rédaction du journal.



Batiste W. Foisy

Déséquilibre fiscal

Malgré la réticence d'Ottawa à reconnaître son existence, le déséquilibre fiscal affecte les TNO. C'est, en tout cas, ce que le premier ministre Joe Handley a insinué en chambre, après l'annonce de la formation d'un « Conseil de la fédération » dédié à trouver des solutions à ce problème qui affecte les territoires et les provinces. Le déséquilibre fiscal désigne le fait que les gouvernements provinciaux et territoriaux n'ont pas les fonds nécessaires pour acquitter leurs responsabilités alors que le gouvernement fédéral dégage des surplus année après année. Le Conseil sera présidé par le premier ministre de la Colombie-Britannique, Dalton McGuinty. Les territoires y seront représentés en la personne de John Todd, un ex-ministre des Finances des TNO.

Formation

Deux députés de Yellowknife, Dave Ramsay et Sandy Lee, ont uni leurs voix pour réclamer de meilleures services pour les personnes intéressées à suivre une formation professionnelle dans le Nord. Ramsay a raconté les mésaventures d'un de ses concitoyens qui a dû attendre plus d'un an avant de pouvoir suivre un cours de plomberie qu'il a finalement suivi dans le Sud, faute de place disponible ici. Lee a dit avoir entendu des histoires similaires de la part de ses concitoyens. Charles Dent, le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, qui venait justement de prononcer une allocution sur l'importance de la formation professionnelle locale dans le contexte économique des TNO, s'est dit « interpellé » par les remarques du duo de députés. Il a assuré qu'il ferait tout en son pouvoir pour s'assurer que cela ne se reproduise pas.

Chasse printanière

Le député du Sahtu, Norman Yakeleya, aimerait bien que plus de jeunes des communautés qu'il représente puissent prendre part à la chasse printanière traditionnelle qui survient généralement avec le retour des oiseaux migrateurs. Or, la semaine de relâche scolaire arrive généralement en avril, au Sahtu, c'est-à-dire avant la saison de chasse. « Avril, ce n'est pas encore le printemps aux TNO. Pourrions-nous avoir des congés de printemps au printemps ? », se demande Yakeleya. Le ministre de l'éducation a donc expliqué au député que le calendrier scolaire était établi par la commission scolaire et non par le ministère. Gageons que l'autorité scolaire de district du Sahtu aura bientôt la visite du député.

Inondations

Il n'y a pas que les oiseaux et la chasse qui reviennent au printemps ; les inondations aussi. Il y a deux semaines, la communauté de Fort Good Hope a été la victime de violentes inondations qui ont affecté quelque 25 familles. Le député du Sahtu a donc réclamé que le gouvernement vienne en aide aux sinistrés et que le ministre des Affaires municipales et communautaires se déplace lui-même à Fort Good Hope. Le ministre, Michael Macleod, a dit être désolé de ne pas pouvoir se rendre dans la communauté en raison de son horaire chargé. Il a affirmé avoir tenté de faire un saut de puce à Fort Good Hope, mais ne pas avoir pu prendre l'avion ce jour-là à cause de la température. Il a, enfin, annoncé qu'il se rendra bientôt à Colville Lake et qu'il tentera de faire une escale à Fort Good Hope à ce moment. « Ce sera mon sixième ou mon septième voyage au Sahtu », a précisé le ministre Macleod.

Prohiber l'eau-de-vie ?

S'il n'en tenait qu'au député du Sahtu, Norman Yakeleya, les alcools « sur-fermentés » seraient bannis dans l'ensemble du territoire. Les alcools sur-fermentés sont ceux dont le taux d'alcool par volume est supérieur à 40 %. Le député signale que ces alcools étaient plus susceptibles d'être introduits illégalement dans les communautés sèches. « Les gens finissent donc par développer une assuétude à la boisson la plus forte qui soit », a insisté Norman Yakeleya. Il a réclamé que la vente de ce type d'alcool soit interdite dans tout le territoire pour en minimiser le trafic. Le ministre responsable de la Régie des alcools, Floyd Roland, s'est dit ouvert à cette possibilité et a assuré que la question serait étudié quand le temps sera venu de réorganiser la gamme des produits offerts dans les magasins d'alcool du territoire.

Dans la même veine, le député de Nahendeh, Kevin Menicoche, a demandé s'il serait possible de mettre en place une campagne publicitaire pour rappeler aux gens qu'il est illégal d'offrir de l'alcool aux mineurs ou de les aider à s'en procurer. À nouveau, Floyd Roland a paru d'accord avec l'idée et a insinué qu'une campagne pourrait même être élaborée prochainement.

aquilon@internorth.com

CHRONIQUE TNO SANTÉ



Par : Jean de Dieu Tuyishime,
Coordonnateur, Réseau TNO Santé en français

Campagne sur la sécurité des enfants

Dans notre chronique du 27 mai 2005, nous avions discuté sur certaines précautions à prendre pour permettre à nos enfants de jouer en sécurité et de rouler sans danger. Il faut se rappeler que :

a) les parents jouent un rôle important en matière de sensibilisation à la sécurité auprès de leurs enfants;

b) bon nombre de décès et de blessures subies par les enfants au Canada sont liés aux quatre activités les plus populaires en été : jeu, vélo, natation et promenade à pied.

Dans la chronique de cette semaine, nous allons parler des précautions à prendre pour éviter les noyades et apprendre à nos jeunes à se promener en sécurité.

1. **Nager sans danger :** Les principales causes de noyades sont la navigation de plaisance, les activités nautiques et les noyades qui surviennent durant le bain. Selon une étude effectuée en 2000 par l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie :

- Pour chaque enfant qui se noie, trois autres enfants seront hospitalisés à la suite d'une quasi-noyade;
- Ce risque est le plus élevé pour les enfants de moins de cinq ans. La noyade est la deuxième cause de décès (après les accidents de circulation) pour les enfants de moins de cinq ans;
- Entre 5 et 14 ans, les noyades des enfants ont tendance à survenir dans les grands les plans d'eau, dans la plupart des cas quand ils nagent.

Certaines interventions peuvent prévenir la noyade ou la quasi noyade :

a) L'installation de clôture à une piscine vise à restreindre l'accès indésirable à une piscine d'enfants d'âge préscolaire;

b) Le port d'un gilet de sauvetage constitue une mesure préventive;

c) Les leçons de natation sont recommandées pour garantir la sécurité des enfants ainsi que pour leur condition physique;

d) La surveillance des enfants quand ils sont dans ou près de l'eau (dans le bain, dans une piscine ou dans un lac) est la meilleure façon d'éviter les noyades.

2. **Marcher sans danger :** On trouve un plus fort pourcentage de décès et d'hospitalisations chez les jeunes de 5 à 9 ans que dans les autres groupes d'âge parce qu'ils n'ont pas encore le jugement nécessaire pour prendre eux-mêmes les bonnes décisions. Apprenez à vos enfants à traverser la rue en toute sécurité :

a) Ne traverser qu'aux carrefours. Ne pas traverser au milieu de la rue ou entre les voitures en stationnement;

b) Comprendre et respecter les signaux de traversée des rues;

c) Arrêter et vérifier la circulation dans les deux sens avant de traverser la route;

d) Avant de traverser la voiture en arrêt, regarder le conducteur dans les yeux;

e) Attention aux voitures qui sortent des allées de garage ou des voies d'accès;

f) Emprunter des rues avec les trottoirs. Dans le cas contraire, marcher en faisan face à la circulation;

g) Ne jamais descendre sur la rue en courant;

h) Regarder si un train arrive avant de franchir des voies ferrées par les traverses aménagées à cet effet.

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé. Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets. L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com

Entrevue

« Le Parti conservateur a changé »

Jim Prentice est le critique conservateur en matière d'Affaires indiennes. Conversation avec celui qui pourrait devenir le prochain maître du Nord.

Batiste W. Foisy

Depuis la fusion du Parti progressiste-conservateur et de l'Alliance canadienne, Jim Prentice a été un conservateur bien en vu. Il a d'abord tenté, en vain, de remporter l'investiture du nouveau parti, puis s'est fait élire dans la circonscription de Calgary Centre-Nord et a obtenu le poste de critique en matière d'Affaires indiennes.

À ce titre, il a pris un nombre considérable de positions sur des dossiers qui touchent directement les TNO. Ces derniers mois, à la Chambre des communes, on l'a entendu fustiger l'Accord Tlicho qui, dit-il, « compromet la capacité du Canada d'exercer sa souveraineté internationale », accuser les libéraux de retarder le Projet gazier du Mackenzie « qui serait bien plus avancé si les Conservateurs étaient aux pouvoir » et même présenter sa propre « vision pour le Nord ». En même temps, avec, par exemple, une position favorable aux mariages gais, Prentice incarne une certaine aile gauche du parti le plus à droite de la Colline parlementaire. *L'Aquilon* a voulu en savoir davantage.

L'Aquilon : *Croyez-vous que le contretemps dans les négociations sur le gazoduc du Mackenzie est lié à une mauvaise gestion des libéraux ?*

Jim Prentice : Je ne crois pas que le projet de gazoduc soit arrêté. J'espère que nous arriverons à une entente [entre les Premières nations et les promoteurs]. J'ai très certainement été loquace quand est venu le temps d'énoncer ce que le gouvernement fédéral ne fait pas pour arriver à un tel règlement. Je pense que le problème c'est le fédéral ; ce ne sont pas les Autochtones. C'est facile de dire que les Premières nations demandent trop, mais quand on regarde les faits on se rend compte que les gens du Nord sont écoeurés par des décennies d'inaction de la part du gouvernement fédéral.

Mais ne croyez-vous pas que les promoteurs devraient aussi être blâmés ? Après tout, ce sont eux qui refusent les demandes des Autochtones.

J. P. : Je ne blâme personne. Je ne suis pas à la table de négociations et je suis aussi conscient qu'il y a des frustrations dans chaque camp. Mais entendons-nous, là où les négociations achoppent, c'est au niveau des coûts sociaux du projet. Qui devra fournir payer cette note ? Le gouvernement territorial ne peut pas le faire parce qu'il essaye, depuis plus de 17 ans, d'obtenir une entente sur la dévolution de pouvoirs et que, malheureusement, il négocie toujours avec Ottawa.

Et vous, que feriez-vous si vous étiez le ministre des Affaires indiennes, en ce moment ?

J. P. : Eh bien, nous agirions prestement pour entamer des négociations avec le gouvernement territorial pour compléter la dévolution, parce que nous sommes engagé à conclure la dévolution. Deuxièmement, nous prendrions les mesures qui s'imposent pour que soient appliquées les recommandations de la vérificatrice générale qui a critiqué la gestion du ministère des Affaires Indiennes. […] Il faut faire le ménage dans la réglementation en toile d'araignée du Nord. Nous avons également indiqué que nous aimerions qu'il y ait une personne au cabinet qui aurait des responsabilités spécifiques pour le projet de gazoduc. Alors il y aurait une personne, au cabinet, qui aurait l'autorité nécessaire pour que ce projet se réalise.

Maintenant, parlons un peu du développement du Nord. Quel est l'agenda conservateur pour le Nord et pourquoi pensez-vous être en meilleure posture que les libéraux pour servir l'intérêt des gens d'ici ?

J. P. : Je suis un grand partisan du Nord. J'y est passé beaucoup de temps. J'ai voyagé là-bas souvent. J'y suis allé pour pêcher et aussi pour faire de la randonnée pédestre. Je pense que les conservateurs croient en la vision du Nord. Nous travaillerions de concert avec les gens du nord pour développer cette vision. Nous voulons offrir aux Canadiens un gouvernement engagé à développer l'industrie du Nord, à mettre en place des infrastructures sociales nécessaires dans les communautés et s'assurer que les résidents du Nord, qu'ils soient autochtones ou allochtones, soient maîtres de leur propre destin. Je ne pense pas que les libéraux aient réussi cela. Ça fait douze ans qu'ils négocient la dévolution et, au moment où l'on se parle, le gouvernement des TNO ne touchent toujours que 4 % des redevances sur les ressources qui sont extraites chez eux.

Mais en dépit de cela, votre parti vote constamment contre les accords d'autonomie gouvernementale des Autochtones. Pourquoi devrions-nous vous croire quand vous dites que vous voulez donner plus de pouvoir aux TNO ?

J. P. : Je ne pense pas qu'il est juste de dire que nous votons toujours contre l'autonomie gouvernementale. Dans notre politique adoptée à Montréal nous disons que nous sommes favorables à l'autonomie gouvernementale. Je pense que notre politique en la matière est plus forte que celle des libéraux. Nous souhaitons remplacer entièrement la *Loi sur les Indiens* par un document moderne. Depuis que je suis là, depuis un an, la seule loi de ce genre contre laquelle nous avons voté, c'est l'Accord Tlicho.

Quant à la communauté francophone maintenant, reconnaissez-vous son apport à la culture du Nord et comment cela se reflète-t-il dans l'approche conservatrice du développement nordique ?

J. P. : Je pense que les francophones font partie intégrante du Canada. C'est indubitable. Nous appuierions très certainement les francophones du Nord [si nous étions au pouvoir].

La communauté franco-ténoise ne doit donc pas s'attendre à des coupes budgétaires si les Conservateurs sont élus ?

Bien sûr que non. Nous n'avons jamais insinué une telle chose. Le Parti conservateur a changé. Lisez nos politiques pour les Autochtones et les francophones, vous verrez bien que nous sommes un parti inclusif.

Activité physique chez les jeunes

Un «D» pour le Canada

(APF) - Télévision, jeux vidéo et ordinateurs prennent une place trop importante dans la vie des jeunes, estime l'organisme «Jeunes en forme Canada», qui a publié, le 26 mai dernier, son tout premier bulletin évaluant le niveau d'activité physique chez les enfants et les adolescents.

En matière d'activités physiques, l'organisme attribue à la jeunesse canadienne une note globale de «D». « Le Canada échoue lorsque vient le temps d'assurer que nos enfants font assez d'activité physique chaque jour de façon à optimiser leur croissance et leur développement », a affirmé le président de Jeunes en forme Canada, Mark Tremblay. « Le manque d'activité physique de nos enfants est une question sérieuse, au niveau de la santé et du développement, qui doit être abordé », a-t-il ajouté.

L'influence des parents joue un grand rôle. Selon le bulletin, lorsque l'enfant fait son entrée à la maternelle, le nombre de parents qui font des activités avec leurs enfants baisse de 25 %.

Par ailleurs, seulement 14 % des écoles primaires et 4 % des écoles secondaires offraient un programme quotidien d'éducation physique.

Pire encore, le niveau d'obésité chez les jeunes est en rapide croissance. La prévalence de l'obésité chez les enfants n'a cessé de croître au cours des 20 dernières années, passant de 2 %, en 1981, à 10 %, en 2001.

Les ours maraudeurs

Soyez vigilants!

Les jeunes ours se rapprochent des villes en cette période de l'année.

Chiara Battaglia

Le beau temps approche, ainsi que les pique-niques et randonnées. Rencontrer un ours devient plus probable en cette période de l'année.

Maintenant que les oursons sont devenus de jeunes adultes,ils partent à la recherche d'un territoire. Afin d'éviter de croiser les ours plus âgés, ils finissent par se diriger vers la ville. « La topographie de Yellowknife ne facilite pas les choses, explique Raymond Bourget, agent de protection de la faune pour le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles. Nous avons de nombreuses zones vertes qui terminent en pointe, l'ours se retrouve ainsi en ville, et veux traverser pour atteindre les arbres devant lui » Un spécimen a été aperçu lundi aux alentours de l'Assemblée législative,et au moment de mettre sous presse n'avait pas encore été capturé.

À faire et ne pas faire

Lors d'une promenade ou en camping, il est à éviter de porter du parfum, car les ours y sont très sensibles. Tout ce qui a été mis en contact avec de la nourriture doit être mis dans un même lieu, loin du campement.

Si votre chemin croise celui d'un ours, il s'agira fort probablement d'un ours brun, plus petit et timide, moins agressif que le grizzli. L'officier Bourget recommande de ne pas s'enfuir, car la bête suivrait, et de ne pas faire semblant d'être mort. Il est recommandé de parler à l'animal, tout en s'éloignant. S'il continue à suivre, ne pas hésiter à crier et faire du bruit. Une fois en sécurité, il est bon de contacter le bureau du ministère (873-7181) qui va se charger de localiser la bête.

Des rencontres pour mieux expliquer les mesures de sécurité à prendre lors des sorties dans la nature sont aussi organisées (infos : 873-7184).

Il est aussi recommandé de ne pas nourrir les animaux sauvages en général, et surtout les renardeaux, car leur mère finit par les tuer.

Enfin, plusieurs magasins spécialisés vendent toutes sortent d'objets pour éloigner les ours, des avertisseurs à air comprimé, des chasse-ours (bear-bangers), etc.

Sécurité sur le lieu de travail

La Commission des Accidents du Travail a des réglementations à ce sujet. « Il faut garder le site propre » explique Dave Grundy, du service des communications et d'information de la commission. « Tous les déchets doivent être sortis du site de travail par avions ou être brûlés.» Selon lui, la sécurité est une responsabilité importante, autant chez l'employé que chez l'employeur.



Chiara Battaglia

Raymond Bourget devant une cage servant à attraper les ours

Des jeux et des médailles



Ishaï Forget, de l'École Allain St-Cyr, montre les trois médailles qu'il a remporté lors des compétitions d'athlétisme qui avaient lieu le 28 juin, à Yellowknife. Il a raflé l'argent en saut en longueur, l'argent au lancer du javelot et le bronze au lancer du disque. Félicitations!

Photos : Magali Cormier



Les jeunes de Yellowknife écoutent les conseils de leur entraîneur de soccer, lors des Jeux francophone de l'Alberta qui avaient lieu, à Calgary, du 20 au 22 mai.

Mise en oeuvre du Plan d'action

Le leadership n'est pas assez fort

Étienne Alary

Après avoir dénoncé la lenteur de la mise en place de certaines dispositions du Plan d'action sur les langues officielles (PALO), dans son rapport annuel 2003-2004, la commissaire aux langues officielles Dyane Adam revient à la charge dans son 6e et avant-dernier rapport annuel, déposé exceptionnellement au printemps plutôt qu'à l'automne puisque la conjoncture politique lui a permis de le faire.

Dévoilé le 31 mai dernier, ce rapport traite du parcours inégal de ce plan d'action. De nombreuses préoccupations sont relevées à l'égard de la mise en œuvre de ce plan, qui arrivera à mi-mandat à l'automne 2005. « Même après deux ans, il y a de l'incertitude au sujet de la mise en œuvre du Plan d'action. Si certains ministères agissent résolument pour donner suite à leurs engagements, d'autres avancent à pas comptés et freinent l'élan que le gouvernement doit continuer de donner au Plan », souligne la commissaire Adam.

Comme le fait remarquer Dyane Adam, le Plan d'action, qui devait unir les efforts des différentes institutions fédérales pour relancer la dualité linguistique, souffre d'un manque de cohésion et de coordination. « Le gouvernement n'est pas à même d'en mesurer régulièrement les progrès ni d'en révéler les résultats aux Canadiens et aux Canadiennes. Il s'agit d'une situation très préoccupante. La relance voulue par le Plan d'action pourrait être compromise si on ne procède pas immédiatement à une remise en ordre », soutient-elle.

Selon elle, tout se joue au niveau du leadership. « Le gros problème du fédéral, c'est qu'il a de la difficulté à mener des dossiers touchant plusieurs ministères. Le leadership n'est pas assez fort et rigoureux pour assurer une cadence », a-t-elle expliqué en point de presse.

Le ministère du Patrimoine canadien n'est pas épargné par Dyane Adam. Rappelons qu'en vertu du PALO, ce ministère dispose d'un montant supplémentaire de 381,5 millions de dollars, soit plus de la moitié de l'enveloppe totale du plan pour atteindre deux objectifs précis qui sont de doubler, d'ici 2013, la proportion de diplômés des écoles secondaires connaissant leur seconde langue officielle et de porter à 80 % la proportion d'ayants droit inscrits dans les écoles de langue française à l'extérieur du Québec.

Les récentes ententes fédérales et provinciales sur les dispositions du Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde ne peuvent servir d'excuses, estime Dyane Adam. « Nonobstant cet accord de dernière minute, nous sommes très préoccupés par le fait que les fonds ciblés du Plan d'action n'aient pas été mis à profit plus rapidement. Ce retard met en péril l'atteinte des objectifs du Plan d'action », lance la commissaire. « Alors qu'on s'attendait à ce que le gouvernement du Canada accélère le rythme, sa lenteur à bouger risque plutôt de démobiliser tous les acteurs chargés d'agir dans ce domaine », ajoute-t-elle.

Celle qui doit tirer sa révérence à titre de commissaire aux langues officielles en novembre 2006 continuera au cours de la prochaine année à se pencher sur le PALO. « L'année qui vient est une étape charnière dans la mise en œuvre du Plan d'action puisque nous serons à mi-parcours de cette importante initiative. Le gouvernement doit exercer le leadership nécessaire pour mener ce plan à bon port », énonce la commissaire.

De la pluie et des orages

L'été est à nos portes, mais il reste tout de même quelques risques liés à notre climat nordique. Environnement Canada offre plein d'informations pour mieux organiser nos sorties.

Chiara Battaglia

La semaine du 30 mai au 3 juin a été déclarée la Semaine de sensibilisation aux phénomènes météorologiques. Environnement Canada espère ainsi sensibiliser la population aux phénomènes climatiques et nous outiller avec la meilleure façon de se protéger.

« Pour la région de Yellowknife,il faut s'attendre surtout à des orages »explique Anne-Marie Palfreeman, météorologue spécialiste de la préparation aux situations d'urgence. Un éclair cause plus de mortalité que les autres phénomènes de temps violent.

Avoir le bon réflexe

Si un orage vous surprend, il est fortement conseillé de trouver un abri, ou mieux encore de rentrer se réfugier dans l'auto. Il est important de se trouver dans un espace ouvert. « Les éclairs vont toujours frapper ce qui est le plus élevé, il serait dangereux de se trouver près d'un arbre, ou d'une façade rocheuse », précise-t-elle. Dans les régions du nord, comme Baker Lake, au Nunavut, on peut s'attendre à des refroidissements estivaux allant jusqu'à –24 C. Le site d'environnement Canada contient une foule d'avertissements, prévisions, etc. qui permettront de mieux s'organiser lors des déplacements et de profiter de l'été.

www.ec.gc.ca

Appels d'offres



Voici la photo de graduation du programme DARE, de prévention des toxicomanies. Les élèves de l'école Allain St-Cyr sont accompagné de la constable Kim Deniger, qui a offert la formation de 16 semaines.



Voici l'équipe de KinBall qui a remporté la médaille de bronze aux Jeux francophones de l'Alberta : David Robinson Katherine Robinson Kayla Chang Christopher Moore Nathan Bridges

Churchill encore en attente

Des rencontres de consultations publiques sur le choix de Churchill, au Manitoba comme point d'entrée pour le programme aliments-poste ont dû être reportées.

Chiara Battaglia

Depuis 1991 Churchill est un point d'entrée du programme aliments-poste. Financé par les Affaires Indiennes et du Nord du Canada, il permet le transport par avion d'aliments dans les collectivités isolées. Ces aliments sont vendus principalement aux commerces.

Plaintes

Les communautés près de Churchill préfèrent ne pas s'approvisionner par ce point, à cause de la mauvaise qualité des aliments. Les aliments sont parfois en route durant près de trois jours, et subissent des changements de températures qui affectent la qualité de la nourriture. En 2002 on avait demandé de réviser l'utilisation de Churchill. Des rencontres de consultations publiques devaient avoir lieu du 24 au 26 mai à Churchill,au Manitoba,et à Arviat et Rankin Inlet, au Nunavut. Le climat hivernal n'a pas permis aux organisateurs d'être sur les lieux.

« Il est important de regarder les différentes possibilités » explique Fred Hill,gestionnaire sécurité alimentaire dans le nord,« nous pouvons garder Churchill et y faire des améliorations, ou nous pouvons trouver un autre point d'entrée. La qualité et le prix des aliments sont des conditions tres importantes pour le choix des points d'entrée. »

Les rencontres de consultation de Rankin Inlet,au Nunavut et d'Arviat se tiendront les 4 et 5 juillet.

Les conservateurs perdent encore du terrain

Étienne Alary

Alors que les députés fédéraux ont repris leur travail sur la colline parlementaire, le 30 mai dernier, pour un dernier sprint de quelques semaines avant les vacances estivales, un sondage mené par la firme Léger Marketing amènera le Parti conservateur à reconsidérer sa stratégie de vouloir renverser le gouvernement minoritaire de Paul Martin à tout prix.

En effet, ce sondage, effectué auprès de 1509 répondants à la suite du vote sur le budget tenu le 19 mai dernier, indique que si des élections avaient eu lieu récemment, le Parti libéral, après répartition des indécis, obtiendrait 38 % des intentions de vote, comparativement à 27 % pour le Parti conservateur. Depuis la mi-avril, les conservateurs ont donc perdu 7 % de la faveur populaire et les libéraux ont gagné ces 7 %.

Un changement de leader au sein du Parti conservateur ne changerait pas la tendance descendante du parti. Si 27 % des répondants donnent leur appui à Stephen Harper, 26 % appuieraient ce parti s'il était mené par l'actuel premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, ou l'actuel bras droit de Stephen Harper, Peter MacKay.

Le sondage démontre que ce n'est pas la personne qui dirige le parti qui fait une différence, mais bien la position de ce parti sur des questions sociales (avortement, mariage entre conjoints de même sexe et positions pro-américaines comme le bouclier antimissile).

Qui plus est, 49 % des répondants estiment que Paul Martin est la bonne personne pour diriger le pays alors que seulement 29 % estiment que cette personne serait Stephen Harper. Paul Martin est également vu, par 50 % des répondants, comme la meilleure personne pour préserver l'unité nationale; alors que 26 % croient que M. Harper ferait un meilleur travail.

Offres d'emplois



ADMINISTRATION TERRITORIALE DES SERVICES DE SANTÉ DE STANTON

L'employeur préconise un programme d'action positive.
Il est interdit de fumer au bureau.

Coordonnateur des services en français

(Poste à temps plein, à durée indéterminée)

Le traitement initial est de 25,40 $ l'heure auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 2005-002692GQ **Date limite :** le 10 juin 2005

Infirmière autorisée - Service des soins de longue durée

(Poste à temps plein, à durée indéterminée)

Le traitement varie entre 30,88 $ et 35,08 $ l'heure auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 2005-002693GQ **Date limite :** le 13 juin 2005

La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat retenu devra obtenir un certificat de santé. Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant un an pour de futurs postes à temps plein.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Division des services à la clientèle
Secrétariat du Conseil de gestion financière
C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9
Téléphone : (867) 873-7188; fax : (867) 873-0281

Afin de se prévaloir des avantages accordée en vertu du Programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Commis/Secrétaire

Initiatives industrielles
Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Yellowknife, TNO**

(Poste à durée déterminée de six mois)

Le traitement initial est de 21,70 $ l'heure (soit environ 42 315 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 002689-0003 Date limite : le 10 juin 2005

Analyste des initiatives industrielles

Initiatives industrielles
Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Yellowknife, TNO**

(Poste à durée déterminée de six mois)

Le traitement initial est de 33,41 $ l'heure (soit environ 65 150 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 002690-0003 Date limite : le 10 juin 2005

Pour vous procurer une copie de la description de travail et de l'annonce qui s'y rapporte, veuillez consulter le site Web du ministère à : http://www.iti.gov.nt.ca/hr/opportunities.htm

Conseiller principal en communications

Secrétariat aux affaires autochtones — **Yellowknife, TNO**

Le traitement varie entre 76 128 $ et 86 346 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 011-2691-0003 Date limite : le 10 juin 2005

Agent principal des services ministériels

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles et Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Yellowknife, TNO**

Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours 63-002718-0003 Date limite : le 10 juin 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. (867) 920-3312; fax : (867) 873-0235; courriel : clayton_ravndal@gov.nt.ca

Travailleur social auprès des tribunaux

Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**

Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation de vie dans le Nord de 2 302 $. $. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Nº du concours : 2715CA/05-0003 Date limite : le 10 juin 2005

Préposé à l'enregistrement des documents

Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**

Le traitement initial est de 22,41 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Nº du concours : 2675CA/05-0003 Date limite : le 10 juin 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 873-7456; fax : (867) 669-7115; courriel : justice_employment@gov.nt.ca

Chef des installations

Centre correctionnel River Ridge
Ministère de la Justice — **Fort Smith, TNO**

Le traitement initial est de 34,73 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 717 $. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Nº du concours : 2698LG/05-0003 Date limite : le 3 juin 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 873-7617; fax : (867) 873-0436; courriel : lindsay_grundy@gov.nt.ca

Coordonnateur, Services scolaires et à la petite enfance -Langue autochtone

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, TNO**

Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 71-2717-0003 Date limite : le 10 juin 2005

Préposé aux dossiers des étudiants

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, TNO**

(Poste à durée déterminée d'un an)

Le traitement initial est de 22,41 $ l'heure (soit environ 43 700 $ par année), auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 71-2680-0003 Date limite : le 3 juin 2005

Agent des lieux culturels

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, TNO**

(Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2006)

Le traitement initial est de 30,88 $ l'heure (soit environ 60 216 $ par année), auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 71-2681-0003 Date limite : le 3 juin 2005

Agent au soutien du revenu

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, TNO**

Le traitement initial est de 28,55 $ l'heure (soit environ 55 673 $ par année), auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 2 302 $. Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant six mois.

Nº du concours : 71-2679-0003 Date limite : le 3 juin 2005

Chef, Finances et administration

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, TNO**

Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation de vie dans le Nord de 2 302 $.

Nº du concours : 71-2684-0003 Date limite : le 3 juin 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3e étage, Lahm Ridge Tower, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. (867) 920-6221; fax : (867) 873-0115; courriel : ece_hr@gov.nt.ca

Coordonnateur des programmes sociaux

Division de la planification, de la responsabilité et des communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, TNO**

(Poste à durée déterminée de deux ans; nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire)

Le traitement initial est de 33,41 $ l'heure (soit environ 65 150 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes similaires.

Nº du concours : 49-002716DW-0003 Date limite : le 10 juin 2005

Agent des communications

Division de la planification, de la législation et des communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, TNO**

(Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire)

Le traitement initial est de 30,88 $ l'heure (soit environ 60 216 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $. Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes similaires.

Nº du concours : 49-002700DW-0003 Date limite : le 10 juin 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 3e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. (867) 873-7188; fax : (867) 873-0281.

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Sauf indication contraire, l'anglais est la langue de travail des présent postes.*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive – Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive les candidat(e)s doivent clairement en établir leur admissibilité.*



Radio Taïga en short

Batiste W. Foisy

Sortez vos verres fumés, votre écran solaire et vos maracas. Hurlez *¡Caliente !*. L'été est arrivé… à CIVR Radio Taïga.

C'est en effet le 1er juin que s'est amorcée la saison estivale de la radio communautaire francophone de Yellowknife. Au moment où vous lisez ces lignes, les studios du 103,5 FM sont probablement remplis de vahinés, de maîtres-nageurs, de piña colada et de Gaspard qui danse la conga.

La réalité du Nord étant ce qu'elle est, une partie des bénévoles habituels de la radio seront à l'extérieur du territoire cet été, et l'horaire s'en trouve un peu chamboulé. « Faire fonctionner une radio sans aucun employé, c'est déjà un défi en soi ; le faire en été, à Yellowknife, ça l'est encore plus », confie Sylvie Francoeur, qui agit à titre de responsable de la programmation pour CIVR.

Malgré tout, quatre émissions locales reprennent l'antenne et deux nouvelles s'ajoutent à la programmation régulière. *L'Afrique en musique* avec Gaspard Kabanga, *Sékou et Sylvie au tour du monde* avec Sylvie et Sékou Boisclair et *Une Heure au gallon* avec Patrice Lapointe seront toutes au rendez-vous cet été, à la même heure qu'auparavant. Ces deux dernières émissions seront également diffusées à travers le pays par l'entremise du Réseau francophone d'Amérique. Vous pourrez donc les écouter, même lorsque vous serez en vacances, les pieds enfouis sous le sable d'une plage de la Nouvelle-Écosse.

La fainéante émission de Jaqui Gagnon, *Le Temps des cigales*, revient elle aussi, mais au rythme plus raisonnable d'une fois par mois. Sa case horaire déménage également. C'est désormais le quatrième lundi du mois, à 20 h, qu'on paressera en chanson avec Jaqui.

Le premier lundi soir du mois, le micro appartient à Paul Falvo qui a eu la piqûre après avoir remplacé Jaqui Gagnon quelques fois, à la barre du *Temps des cigales*. Paul lance donc l'émission *L'Heure entre chien et loup*, une heure consacrée à l'écologie et à la musique des Maritimes. À découvrir !

Les autres lundis, c'est votre humble serviteur qui prendra possession des ondes avec *La Parade des complexes*, une douce folie qui fera la part belle à la poésie et aux caresses langagières. « La discrétion des voyeurs est avisée », précisé-je à *L'Aquilon*.

Soulignons également que la case horaire du mercredi 19 h sera réservée à une heure de micro ouvert. Quiconque intéressé à animer une émission d'un soir pourra le faire à cette heure, pour autant qu'il signifie son intérêt à l'Association franco-culturelle de Yellowknife quelques jours à l'avance.

Sur une note moins ensoleillée, cette programmation estivale marque aussi le premier anniversaire du fonctionnement entièrement bénévole de la radio francophone, une situation de plus en plus insoutenable, admet Sylvie Francoeur. « Nous pouvons encore continuer comme ça, mais ça ne nous permet que de maintenir le statu quo », estime celle qui souligne qu'une radio communautaire doit évoluer pour s'enraciner fermement.

À ce chapitre, Sylvie Francoeur souligne que la radio est toujours à la recherche de bénévoles. « Nous avons, notamment, besoin de monde pour joindre l'équipe technique », dit-elle. En effet, les cinq techniciens bénévoles de la radio ne seront plus que trois, cet été. On sera donc indulgent si, d'aventures, toutes les émissions n'étaient pas nécessairement en onde à l'heure dite.

Si vous voulez donner un peu de votre temps à la radio communautaire de Yellowknife ou si vous souhaitez obtenir l'horaire détaillé de la programmation estivale, contactez la radio (civr@franco-nord.com) ou l'Association franco-culturelle (873-3292).

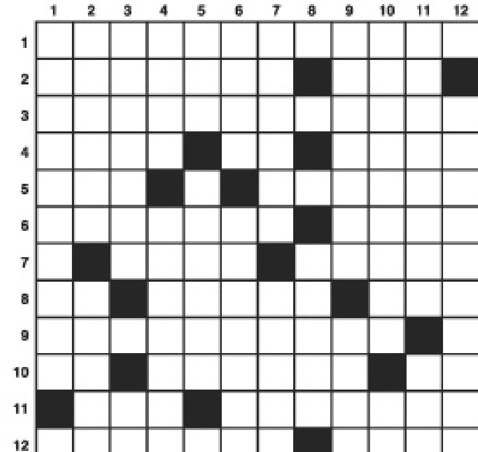


La responsable des programmes, Sylvie Francoeur, voudrait être ailleurs pendant que le technicien, Jeff Hipfner, et l'animateur, Patrice Lapointe, font les fous. Batiste W. Foisy

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 858



HORIZONTALEMENT

1- Célèbre peintre québécois qui a fait de sa maison un véritable musée en se servant de ses murs comme toile de fond.
2- Paiement annuel. – Prairie.
3- Qu'on ne peut démêler.
4- Certaine. – Une lettre les sépare. – Un des fils d'Adam et Ève.
5- Ensemble de napperons. – Les porcs-épics en sont pleins.
6- Exclut. – Sirop d'érable très concentré.
7- Dieu des vents. – Rend à César ce qui est à ...
8- Doublée. – Pièce de harnais. – Action de lancer.
9- Bien instruit des règles à suivre.
10- La queue d'une rose. – Convenable. – Conseiller de la reine.
11- Pronom indéfini. – Demeurera.
12- Délicatesse. – Existe.

VERTICALEMENT

1- Meuble servant à ranger la vaisselle.
2- Qui ne dure qu'un an. – Prodigieux.
3- Résistance, inaction. – Doublée.
4- Magnificence. – Gros chien de garde.
5- Mariage. – Minerai.
6- Foyer de la cheminée. – Boissons des dieux.
7- Tomba de la neige. – Décorée.
8- Aliments soumis au feu.
9- Caractère de ce qui ne laisse pas passer la lumière. – Propres.
10- Architecte spécialiste de l'aménagement des villes. – Possédé.
11- Attacherai. – Éclat de voix.
12- Enfermeras.

RÉPONSE DU NO 857

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	R	E	M	E	■	P	O	I	L	U
2	A	P	I	C	U	L	T	E	U	R	E	S
3	P	E	R	O	R	A	I	■	T	O	G	E
4	A	R	E	T	E	S	■	A	I	N	E	■
5	R	I	S	■	E	T	A	B	L	I	R	A
6	A	T	■	A	S	I	L	E	■	S	E	S
7	C	I	E	L	■	C	L	I	M	A	T	S
8	O	F	F	I	C	I	A	L	I	S	E	E
9	N	■	F	E	R	T	I	L	E	■	S	N
10	N	A	I	N	■	E	T	E	T	A	■	O
11	A	I	L	E	S	■	A	■	T	I	E	N
12	S	T	E	R	I	L	I	S	E	R	A	S



SEMAINE DU 5 AU 12 JUIN 2005

ANNIVERSAIRES :
10 juin JUDY GARLAND (Gémeaux-Chien)
11 juin ALAIN STANKÉ (Gémeaux-Chien)



BÉLIER
Tout ce qui concerne votre maison vous préoccupe. Cela prend de l'importance à vos yeux. C'est très bien ainsi. La Lune vous apporte beaucoup au plan de votre vie intérieure.



TAUREAU
Votre sens de l'organisation est très fort. Vous apprenez des choses qui vous aident à vous débrouiller. Cela est formidable.



GÉMEAUX
Vous pouvez savoir ce qui peut vraiment vous convenir. Vous allez vers des choses formidables. Vous avez tout à apprendre et vous apprenez tout très bien.



CANCER
Votre vie affective est dans un grand tournant. Vous êtes sûr de vous sur tous les plans. Cela est formidable. Continuez ainsi.



LION
Vous devez très bien savoir ce que vous voulez. Il n'y a pas de place pour l'hésitation. Rappelez-vous-en avec intelligence.



VIERGE
Vous pouvez aller vers des choses formidables. Vous avez la possibilité de vous faire comprendre et apprécier. N'en doutez pas.



BALANCE
Vous voulez que les gens voient les efforts que vous faites. Tout s'apaisera. Les choses seront vécues correctement. N'en doutez pas.



SCORPION
Vous avez beaucoup de choses à espérer au plan professionnel. Vous en êtes satisfait. Vous évoluez vers du bonheur. Soyez-en convaincu.



SAGITTAIRE
Semaine importante pour votre réalisation personnelle. La planète Jupiter vous apporte des choses que vous attendiez depuis longtemps. C'est merveilleux.



CAPRICORNE
Vous voulez aller vers des situations nouvelles. Cela sera possible. Vous en serez étonné. Tout sera formidable. Soyez-en assuré.



VERSEAU
Vous allez vers des choses qui vont modifier votre vie. Vous êtes capable de vous rendre compte de ce qui se passe autour de vous. Cela vous donne du bonheur puisque vous pouvez être utile aux autres.



POISSONS
Vous voulez vraiment être apprécié de votre entourage. Vous allez vers des choses difficiles mais valorisantes. Vous êtes conscient de tout ce qui est capital pour vous.